

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'inspection			
Halte Scolaire ESSA Inc.	2009908			I	Le 07 novembre 2025	
Nom de l'établissement				I	Numéro de téléphone	
Halte Scolaire ESSA Inc.			(506) 344-3064			3064
Adresse				l .		
65 rue De L'École Lamèque NB E8T 1B7						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Sylvie Richardson			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives					mite pour nforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux						
Le ratio n'a pas été complété, car se suivi a été complété - Les dossiers des enfants sont complets.	par courri	el.				
original signé par Sylvie Richardson			Le 07	' noven	nbre 2025	
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate				
original signé par Signature en pièces jointes		oto	Le 07	novem	nbre 2025	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	U	ate				